

Déclaration de la FSU 47 au CDEN réuni le 07 novembre 2025

Remaniement. Démission. Les rentrées se suivent et se ressemblent, les nominations de ministres s'enchaînent. Les uns après les autres, tous se succèdent dans les médias pour annoncer leur coupe budgétaire afin de remédier à la dette publique. Quand les baisses de recettes (impôts et prélèvements) s'élèvent à des montants indécents, il est de bon ton de taper sur les privilégiés et les assistés.

La FSU 47 tient à rappeler que les dépenses de l'État dans les services publics sont des investissements pour l'avenir. Ils assurent le lien social entre tous les territoires. Quand ils ne sont plus là nous connaissons tous et toutes les conséquences de l'abandon de cette France dite « périphérique ».

Édouard Geffray est devenu le 7e ministre de l'Education nationale depuis 2022. Ses fonctions précédentes et notamment le poste de DGESCO, l'ont placé au cœur de la mise en œuvre des réformes du lycée et du baccalauréat, ainsi que du « choc des savoirs » que la FSU dénonce ardemment.

A peine nommé que déjà il s'inscrivait dans la continuité avec l'évocation de suppressions de poste au regard de la baisse démographique.

Certes, cette dernière est un fait mathématiques quantifiable. Cependant, il nous faut le confronter à la réalité des classes, des élèves, des personnels car les calculs politiques auxquels il participe vont bien souvent à l'encontre de l'ambition pour toutes et tous comme celle affichée dans les médias par Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Notre département est un département rural. Cela fait maintenant deux années que l'observatoire des dynamiques rurales travaillent sans que parents d'élèves et personnels n'aient de retours sur les échanges tenus et les orientations prises. Si une réorganisation territoriale des écoles doit avoir lieu, nous revendiquons qu'elle se fasse en concertation avec les équipes et parents d'élèves au côté des élus.

La réalité c'est que la baisse démographique affecte moins le Lot-et-Garonne que d'autres départements de l'académie, en particulier en collège où le nombre d'élèves reste stable. Pourtant, depuis la rentrée 2023, le département n'a perdu que 77 élèves pourtant, dans le même temps, il a rendu l'équivalent de 16 postes ! Est-ce comme cela que vous prenez en compte la spécificité territoriale de notre département ?

Au collège, les groupes de niveaux font l'objet, de la part du Gouvernement, tantôt d'injonctions, tantôt d'assouplissements, tantôt de rétropédalages dans l'attente d'un rapport d'inspection qui a confirmé l'avis de tou·tes les pédagogues dignes de ce nom : à savoir qu'ils sont voués à l'échec et ne font qu'accroître les inégalités. Face à la réalité de l'enseignement en collège aujourd'hui, nous revendiquons la nécessité de classes limitées à 20 élèves en collège et 16 en éducation prioritaire et des AESH en nombre suffisant. C'est le prix à payer pour une école véritablement inclusive et qui réponde à sa mission de construction de citoyen·nes éclairé·es.

La succession des réformes et de leurs ajustements ainsi que l'enchaînement des textes réglementaires divers se fait sans tenir compte de la réalité. Au lieu de revenir sur des dispositions problématiques, pour permettre un cadre de travail et d'apprentissage plus serein, les ministères successifs poursuivent la fuite en avant au détriment des personnels et des élèves.

L'ambition dont vous vous faites le porte-parole, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, où se trouve-t-elle ? Dans l'amélioration des conditions de travail des collègues ? Combien de fiches SST sur les risques psychosociaux sont remontés à vos services depuis le début de l'année ? Combien de faits établissements ? Le constat s'impose à nous : trop !

L'ambition se trouve-t-elle dans les conditions d'apprentissages des élèves ?

Le sentiment enseignant de ne pas pouvoir intervenir suffisamment auprès des élèves présentant « seulement » des difficultés scolaires car trop occupé voire préoccupé par un élève qui n'est pas encore diagnostiqué car il peut faire une « crise » avec pour seul aide un tipi, ou les conseils de CPC, eux aussi dépassé, qui suite à une observation peuvent dire : « avec lui – en parlant de l'élève – abandonne tout objectif pédagogique ».

Comprenez-vous qu'il nous soit difficile d'entendre que la MDPH notifie trop ? Comprenez-vous qu'il nous soit acceptable d'entendre qu'il y a suffisamment d'AESH dans le département ?

La FSU 47 alerte le CDEN sur les conditions de mise en place de l'inclusion dans le département.

Notre département est un département rural. Il y a plus de 700 AESH, c'est-à-dire plus d'une par école ou établissement. L'inclusion est partout et l'on pourrait s'en féliciter. Pourtant, que ce soit sur le temps sur le temps scolaire comme périscolaire, l'inclusion manque de moyens et d'ambition.

Bien qu'elles ne soient pas les seules à devoir porter l'inclusion, nous manquons d'AESH.

Vous nous dîtes que vous êtes en difficulté pour les recruter car il y en a toujours qui démissionne... Que pouvons-nous vous répondre ?

Quand on se fait mordre, quand on se fait cracher dessus, quand on est insuffisamment formé que l'on doit faire soi-même nos recherches, quand on est tellement payé une misère que l'on doit prendre un travail à côté, quand on se retrouve à accompagner 5 élèves dans la semaine la question du sens du métier s'impose à elles, l'institution peut-elle envisager que dans ces conditions l'idée de la démission puisse traverser l'esprit des AESH ?

Certains enfants notifiés n'ont pas d'accompagnement et se retrouvent à la charge des familles quand il pourrait être accueilli dans l'établissement. Dans la réalité, les ULIS sont dévoyées. On les utilise pour accueillir des élèves qui n'y ont pas leur place au détriment des enfants qui y sont déjà.

Depuis cette rentrée, 2 PAS – Pôle d'Appui à la Scolarité – sont mis en place dans le département. Dans ces PAS, des spécialistes, des éducateurs peuvent intervenir dans les établissements. Cependant, plus on agrandit le territoire d'intervention moins on peut intervenir. De plus, les postes pour les PAS se font sur moyen constant, autrement dit sur des postes enseignants.

Notre département est un département rural qui manque de médecins, de spécialistes, etc. Le délitement des services publics fait que les délais d'attentes sont insupportables. Il est maintenant tristement normal qu'entre un bilan orthophoniste et le début de prise en charge des soins il y ait plus de 6 mois.

Il est urgent de mettre le bien-être de l'enfant au centre de l'inclusion.

Un enfant qui se sent bien est un élève qui apprend bien.

Un enseignant qui se sent bien, est un enseignant qui enseigne bien.

Ne partagez-vous pas ce constat ? Réunir les conditions pour atteindre cet objectif, là est l'ambition !

Le manque d'accompagnement ne résulte pas d'une fatalité, mais d'un choix de gestion qui se fait au détriment des élèves, des conditions de travail des personnels et du principe même d'école inclusive.

La FSU ne cautionnera jamais une École et une inclusion au rabais et pèsera de toutes ses forces pour soutenir les personnels d'éducation, les élèves et leurs familles au niveau national mais également local.